

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

HONNEUR ET PATRIE!

BUREAU
du
JOURNAL,
Rue de las Cámaras n. 34.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

PRIX
de
L'ABONNEMENT
3 patacons par mois.

Amanach Français.

Jeudi 21 (1811).— Combats de Banandella, Pinos del Rey, par le général Godinot, contre les Espagnols.
(1813).— Combat sur le Dober, par Napoléon, contre les Coalisés.

MONTEVIDEO.

19 Août 1845.

DOCUMENTS OFFICIELS.

DECRET.

Montévideo, le 19 août 1845.

Le gouvernement de l'Etat, considérant que le blocus de tous les ports et côtes de la République occupés par l'ennemi, et déclaré depuis le premier du mois d'août par les amiraux d'Angleterre et de France, est une conséquence de l'opiniâtre tonacité du gouverneur de Buenos-Ayres et la stupide obstination du général de son armée d'avant-garde qui assiège la place.

Considérant qu'aujourd'hui il se trouve en position de coopérer par tous les éléments qui sont à sa disposition, à l'exécution entière de cette mesure, sur toute la côte de la République occupée par l'ennemi : accorde et décrète :

ART. 1^{er}. A partir de la présente date, toute la côte de notre rade, des autres ports et de tous les points de la République qui sont occupés par l'armée ennemie sont déclarés bloqués rigoureusement;

ART. 2. Que ce soit communiqué, publié et inséré au Registre National.

Joaquim SUAREZ,
Santiago VASQUEZ,
Rufino BAUSA,
Santiago SAYAGO.

(Traduction.)

Le soussigné chargé d'affaires de S. M. B. a l'honneur de communiquer à S. E. M. Santiago Vasquez, ministre de l'intérieur et des relations extérieures, en réponse à la note du 1^{er} courant; qu'il a été informé par M. le contre-amiral Inglefield, commandant les forces de S. M. B. sur les côtes de l'Est et du Sud Amérique, que la corvette de S. M. "Comus", a été envoyée aujourd'hui à Maldonado, avec ordre d'établir un blocus rigoureux devant ce port.

Il doit ajouter que le terme de trois jours après l'arrivée de la corvette de S. M. "Comus", devant Maldonado, est accordé aux navires neutres pour quitter ce port.

Le soussigné profite de cette occasion pour renouveler à S. E. M. Santiago Vasquez,

l'assurance de sa considération la plus distinguée.

Adolphe TURNER.

Montevideo, 17 août 1845.

A S. E. M. Santiago Vasquez, etc., etc.

DEPARTEMENT DE LA POLICE.

Considérant que le surcroît de charge dont font un abus les charrettes employées au transport des marchandises, est préjudiciable non-seulement à la comptabilité et à l'exactitude des objets transportés, mais aux animaux qui font ce service; considérant en outre que la tolérance de semblables abus amènent les discussions entre les conducteurs et chargeurs, discussions qui obstruent la marche des affaires et produisent des scandales et des rixes, qu'il est nécessaire de prévenir, le chef de police ordonne de publier encore un ancien édit de police, qui prescrit :

1^o Le chargement ordinaire des charrettes employées au trafic, est réglé comme suit : 12 sacs de sel par voyage, 25 quintaux de viande salée, 25 cuirs sales, 50 cuirs secs, 2 ballots de laine ou crin, 1 de cuir d'animal sauvage, 8 boques de farine, 6 idem de sucre, 20 rouleaux tabac, 800 buches du pays, 60 arrobes de mâte, et toute autre espèce de marchandise, réglant également sur ce qui précède le déchargement des futailles de toutes grandeurs.

2^o Le charretier, qui transportera le double de charges dans l'article premier, soit de son propre mouvement ou par l'instigation du chargeur, paiera, outre le double du nolis qu'il devrait recouvrer, une amende de 4 piastres que le chargeur paiera également.

3^o Les charretiers qui profèreraient en public des paroles obscènes, ou qui frapperaient avec cruauté sur la tête des bêtes, sont passibles des peines correctionnelles suivant la gravité du cas.

On fait publier ces articles afin que les infracteurs ne puissent en alléguer ignorance, et son exécution en est recommandée au zèle des commissaires et autres agents de police.

Montevideo, 17 le août 1845.

Jean F. RODRIGUEZ.

Le journal la PRESSE s'est toujours montré hostile aux intérêts des Français dans la Plata et semble avoir pris à tâche de les poursuivre de ses attaques, jusqu'à la fin de cette malheureuse question.

Bien des fois depuis deux ans nous avons surpris la feuille Girardin en flagrant délit de calomnie et de mensonge, et nous avons reproduit en entier dans notre journal ses articles, ou pour mieux dire ses inventions; mais elle devait couronner son œuvre par un dernier effort contre nous : et l'article suivant que nous copions dans son numéro du 6 juin, nous prouve que cette feuille reste obstinément attachée à ce système de dénigrement et de mauvais vouloir contraires aux intérêts de la civilisation aux franchises commerciales européennes, aux droits internationaux et à la sécurité des personnes et des propriétés françaises dans toutes les Colonies.

Voici cet article :

— On lit dans la Presse du 6 juin :

Par le dernier arrivage de la Plata, nous recevons des nouvelles de Buenos-Ayres du 29 mars. Nous transcrivons le fait important qu'elles annoncent :

« L'affaire du blocus de Montevideo s'est réglée hier dans les termes suivants :

« Le blocus est reconnu par l'amiral Lainé, commandant l'escadre française, et les bâtiments qui étaient détenus au port de Montevideo par suite du dernier décret de Rosas, du 13 février, pourront entrer dans celui de Buenos-Ayres.

« Oribe promet paix et oubli aux Français de Montevideo qui avaient pris parti dans la guerre; ces derniers, en déposant les armes, pourront reprendre leur nationalité, qu'ils avaient abdiquée en les prenant, et l'amiral s'engage à les faire respecter comme nationaux.

« D'après cet arrangement vous pouvez compter que la question de la Plata est résolue par la retraite des Français qui seuls avaient mis jusqu'ici obstacle à toute conclusion amiable. Notre chargé d'affaires, M. de Mareuil, s'est montré dans cette circonstance un digne représentant de la France, et l'initiative qu'il a prise dans cette affaire lui a gagné l'estime et l'approbation générales. »

Ce que M. de Mareuil a exigé et obtenu, M. Pichon, notre consul à Montevideo, l'avait déjà demandé. Nous pouvons donc en conclure que M. de Mareuil a reçu du ministère les mêmes instructions que M. Pichon avait jusqu'alors si courageusement suivies et mises en pratique, malgré les violentes contrariétés qu'on lui suscitait de toutes parts; il parut seulement que M. de Mareuil, mieux placé hiérarchiquement que M. Pichon, a été aussi plus puissant sur M. Lainé. Nous devrions féliciter M. Guizot sur la persévérance de vues qu'il a mise dans la conduite de cette question si changeante et si embrouillée, lors même que les résultats de cette persévérance auraient été moins heureux.

ARMEMENT DE PARIS.

La Démocratie Pacifique, dans son numéro du 28 mai 1845, indique comment on peut réduire à 1,703 pièces, le nombre de 2,208 demandé pour l'armement de Paris.

D'après les excellents principes rapportés dans l'intéressante brochure de M. le général Marion, nous sommes persuadés que ce nombre de 1703 peut encore être réduit sans crainte de retarder d'un seul jour la durée de la résistance, parce qu'en supposant, ce qui n'aura jamais lieu, que l'ennemi entreprenne simultanément quatre attaques (deux sur chaque rive de la Seine), il faudra, pour bien résister à ces quatre attaques séparées, au plus, 360 pièces,

Les 82 fronts hors d'attaque auront besoin de 5 à 8 pièces chacun, ce qui donnera moyennement, 533 "

Les 16 forts (7 pentagones à 40 pièces et 9 quadrilatères à 30), exigeront en tout, 550 "

Total de l'armement très complet et plus que suffisant pour résister bien longtemps, 1,443 pièces.

Retranchant de ce total les 645 pièces existantes, ci, 645
et détaillées dans la *Démocrate*, il ne manquera que 798 bouches à feu qui seront trouvées très facilement dans les places inutiles à mettre hors d'entretien pour diminuer l'énorme budget de la guerre et rendre superflu le crédit de 17,750 000 francs demandé.

Le rapport de M. Allard n'a pas été fait avec l'exactitude qu'il méritait, puisque pour les canons de 12 et les obusiers de 16 centimètres demandés, il ne compte aucun projectile de ces calibres, qui sont cependant les meilleurs pour la bonne défense des places, et bien préférables aux canons de 20 et de 24, et aux obusiers de 22 centimètres, qui sont d'un service difficile, très-dispendieux, et ne produisent, contre les assiégeants, pas plus d'effet que ceux inférieurs, adoptés par tous les gouvernements d'Europe moins prodigues que celui de France.

On a remarqué avec étonnement que M. Allard, dans son rapport, propose 70 bouches à feu pour le fortin de Charenton, tandis que la commission de 1823 n'en demande que 62 pour Landrecies, et autant pour Phalsbourg, 64 pour Montdauphin, 66 pour Maubeuge et 67 pour Rocroy. Ces cinq places sont cependant beaucoup plus étendues et bien autrement importantes que ce fortin de cinq bastionnets; d'où l'on peut conclure que l'armement de Paris doit être réduit.

NOUVELLES DIVERSES.

— On nous écrit de Toulon, le 2 juin :

« Le bâtiment à vapeur de guerre égyptien, le *Nil*, commandé par le bey Kafut-Kalil, et équipé de cent soixante-dix hommes, a jeté l'ancre aujourd'hui sur notre rade. Ce navire, parti d'Alexandrie le 5 mai dernier, a relâché successivement à Malte, où il a purgé sa quarantaine, et à Livourne.

Le *Nil* se rend à Marseille; il a à bord Halim bey, fils du vice-roi d'Egypte, allant à Paris et sa suite.

« Par un hasard singulier, nous avons en même temps dans notre port, un bâtiment de guerre à vapeur grec l'*Othon*. C'est la première fois que l'on voit sur notre rade des bâtiments de guerre de ces deux états.

Aujourd'hui, le vaisseau le *Marengo* a pris sa patente de santé. On sait que le vaisseau le *Diadème* a rempli cette formalité il y a déjà quelques jours. Les autres bâtiments de l'escadre se feront expédier probablement dans la soirée ou demain.

« On attend toujours des ordres de Paris, et, pour le moment, tout est dans le *status quo*.

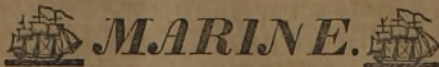
« M. de Lagau, consul de France à Tunis, qui se trouvait dernièrement à Paris, a reçu l'ordre de retourner immédiatement à son poste, et il est arrivé ici le 30; mais, par suite d'une chute qu'il a faite peu avant son arrivée à Toulon, il n'a pu s'embarquer ce jour-là; il partira demain à bord de la corvette à vapeur le *Lavoisier*. »

Le séjour à Toulon du navire égyptien n'aura pas été de longue durée, car les journaux de Marseille nous

annoncent déjà son arrivée dans ce port. Le fils du vice-roi a été reçu à son débarquement par MM. Pastré frères. Toute la colonie égyptienne est descendue à l'hôtel d'Orient. S. A. Halim-Bey est accompagnée de vingt-trois jeunes Egyptiens dont quatre portent le titre de bey. Chorew-Bey, secrétaire du vice-roi, et Gaetany Bey, son médecin, accompagnent aussi le jeune prince égyptien.

— Un croiseur anglais sur la côte d'Afrique, le *Wasp*, de 18 canons, avait fait une prise qu'il envoya à Sierra-Leone pour être jugée. Dans sa route, cette prise rencontra un nouveau négrier et s'en empara à son tour. Le lieutenant commandant resta à bord du premier navire, et mit un aspirant du nom de Harmer et huit hommes à bord du deuxième. Alors les bâtiments se séparèrent. Malheureusement, M. Harmer permit à une grande partie de l'équipage du négrier de rester sans être enchaîné; la nuit venue, ces hommes se levèrent et égorgèrent tous les Anglais. Au point du jour, ils échangèrent des signaux avec l'autre, tirèrent dessus et s'éloignèrent. Quarante heures plus tard, ils tombaient au pouvoir du *Star*, qui conduisit cette bande de pirates et d'assassins à l'Ascension. Ils seront bientôt envoyés en Angleterre.

(Constitutionnelle.)



et

MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES.

Entrées du 20.

BuenosAyres, goelette sarde *Nra. Sra. del Huerto*.
Un brick anglais à l'Est, et un autre mouillé au même endroit.



VENTE A L'ENCHERE.

[Remate.]

P. P. VAZQUEZ.

D'ESPRIT DE VIN.

Jeudi prochain, 21 courant, à 11 heures du matin, à las Bovedas (le drapeau indiquera la porte), aura lieu la vente à l'encan et sans remise, et pour compte de qui il appartiendra, de 71 1/2 fûts d'esprit de vin, sauvés du chargement de la goelette Dinamarquese *ANA* qui toucha sur le banc Anglais.

AVIS.

Il a été volé rue du Cerro, n° 68, une veste d'uniforme de drap marron à peine finie et sans boutons. On prie la personne chez qui on la présenterait à vendre, de vouloir bien la retenir; et si elle avait payé on lui abonnera son déboursé, en donnant avis au bureau du *Patriote*.

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE.

A VENDRE.

MM. les chirurgiens, médecins et pharmaciens trouveront chez M. Domergue Coste, rue de Zavala, maison Lavalleja, un bel assortiment d'instruments de chirurgie, qu'on cèdera à des prix très modérés.

AVIS DIVERS.

AVIS.

La belle collection de portraits du colonel de la légion française, récemment venue de France, se vend au bénéfice de l'hôpital français :

A la chapellerie de M. Vaillant, rue des Trente-Trois n° 88.

Et chez M. Monetou, peintre, rue Ituzango, lequel se charge de l'encadrement à des prix très modérés.

AVIS.

On fait savoir au public que l'on a reçu une partie de vin naturel de Bordeaux provenant d'une propriété particulière. On en vend en gros et en détail, rue du 25 Mai n° 306.

Au même magasin on trouvera en vente de l'anisette de première qualité, cognac vieux, cedre en eau, dit liqueur de nouvelle invention, et punch froid salubre pour la digestion.

A LOUER.

Une esquiné à l'angle des rues de Colon et de Buenos-Ayres. S'adresser rue de Colon n° 180 où il y a plusieurs pièces à louer pour hommes seuls.

MEDECINE HOMOEOPATHIQUE

Rue des Trente-Trois, n° 121.

CONSULTATIONS ET MEDICAMENTS GRATUITS.

Pour les ouvriers sans travail et les indigents, qu'ils soient ou non au service, tous les lundis et jeudis, de midi à 2 heures.

M. Martin-Rose, déjà connu par de nombreuses cures, est visible tous les jours chez lui, de midi à deux heures, pour le traitement par l'homéopathie, de toute espèce de maladie aiguë ou chronique, la syphilis recente ou invétérée, maladie de la peau, etc., etc.

A LOUER.

Une chambre garnie propre pour officier de Marine dans la direction du Môle tenant la plus jolie vue possible celui qui en aurait besoin, au bureau du *Patriote* on lui donnera raison.

Un jeune homme nouvellement arrive dans cette ville, sachant parler le français, l'espagnol et le basque, et pouvant offrir de bonnes garanties, desirer trouver un emploi. Il prévient que, connaissant parfaitement le service d'une maison, il se chargera aussi de la cuisine d'un ménage.

S'adresser au bureau du journal ou à la fonda de la Bonne-Soupe, rue de la Ciudadela, n° 56

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD;

Imprimerie du PATRIOTE FRANCAIS.